

Sommet de Cotonou

Déclaration finale de la société civile ouest-africaine pour la bonne gouvernance, l'alternance et la démocratie

S'est tenu à Cotonou du 8 au 10 juillet 2021 un sommet citoyen sur la bonne gouvernance, l'alternance et la démocratie. Cette rencontre a regroupé, en présentiel, les représentants de 10 pays membres de la CEDEAO : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Togo et ceux du Nigeria en vidéoconférence.

Ce sommet s'est tenu dans un contexte marqué par le recul démocratique à travers le virus du troisième mandat, la restriction de l'espace civique et la mauvaise gouvernance. L'année 2020 a montré les limites de l'institution avec la réélection de présidents pour un troisième mandat en Côte d'Ivoire et en Guinée et celle pour un quatrième mandat au Togo.

Cet échec de la CEDEAO ayant admis ces pratiques contraires à ses textes et notamment au protocole additionnel de 2001 sur la démocratie et la bonne gouvernance, a renforcé la tentation de se maintenir indéfiniment au pouvoir. La crise du 3^e mandat a ainsi débuté et elle risque de se poursuivre inexorablement.

Pour lutter contre cet état de fait qui la touche en premier lieu, la jeunesse de la CEDEAO s'est réunie le premier jour pour échanger sur la CEDEAO qu'elle souhaite voir à l'horizon 2050. Plusieurs panels ont ensuite réuni d'éminents chercheurs et experts de la région pour aborder dans le détail les thématiques de gouvernance, modification constitutionnelle, missions d'observation, répression des défenseurs ou encore droits civiques et sociaux.

Les participants ont enfin eu l'honneur de recevoir à la fin du sommet le témoignage du chef de l'Etat béninois, son Excellence Patrice Talon, ainsi que son engagement à respecter sa Constitution et à ne pas briguer de troisième mandat.

Au terme de ces trois jours de rencontres et d'échanges, les participants ont convenu d'établir la liste de recommandations suivante.

A l'endroit des organisations de la société civile ouest africaine :

- Faire une large diffusion du Protocole A/SP1/01 de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance à travers des activités multiformes d'information et de sensibilisation ;
- Créer dans chaque Etat membre un réseau de groupes thématiques pour la diffusion, la mise en œuvre et le suivi du protocole ;
- Organiser à l'intervalle régulier de deux ans le sommet citoyen pour le suivi et évaluation de la mise en œuvre du protocole et des politiques communautaires ;
- Créer des conditions d'échange afin d'améliorer les relations civilo-militaires.

A l'endroit des chefs d'Etat de la CEDEAO :

- Respecter la limite fixée par la CEDEAO et par leurs propres Constitution de deux mandats présidentiels dans leur vie ;
- Composer avec la société civile et les organisations syndicales comme entités pour la mise en œuvre et le suivi du Protocole A/SP1/01 de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance ;
- Examiner et valider les amendements de la société civile et des organisations syndicales au protocole et s'engager à les intégrer

dans les législations nationales pour l'intérêt général des populations de l'espace communautaire.

A l'endroit de l'institution CEDEAO :

- Adopter urgemment un protocole précisant la limitation des mandats présidentiels à deux dans la vie d'un chef d'Etat ;
- S'assurer de l'effectivité de la libre circulation des personnes et des biens entre les Etats membres ;
- Veiller au respect du Protocole A/SP1/01 de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance et sanctionner les Etats qui ne le respectent pas ;
- Organiser à chaque élection dans la région des missions d'observation et de certification sérieuses, crédibles et indépendantes qui répondent aux vraies aspirations des peuples ;
- Instituer une journée de la CEDEAO célébrée chaque année à la même date dans tous les Etats membres ;
- Organiser un évènement culturel régional qui réunira la jeunesse de la CEDEAO tous les deux ans ;

Fait à Cotonou le 10 juillet 2021

Les participants au sommet de Cotonou